



## Pour un droit effectif à la mobilité

Les Hautes-Alpes, territoire de montagne peu peuplé, incarnent une réalité souvent ignorée par les politiques publiques nationales : celle de l'inégalité territoriale profonde face au droit de se déplacer. Dans notre département, la question de la mobilité n'est pas un simple enjeu logistique ; c'est une question de justice sociale et d'égalité des chances.

Pour les jeunes, les étudiants, les travailleurs saisonniers et les aînés, l'accès à l'emploi, aux études, aux soins de santé et à la culture est systématiquement entravé par un service public de transport lacunaire et une dépendance forcée à la voiture individuelle. Ce constat est d'autant plus absurde qu'il contredit l'urgence écologique : comment prôner la transition énergétique sans offrir d'alternatives crédibles au « tout-voiture » ?

Aujourd'hui, l'état de nos infrastructures et le manque d'investissements organisent le déclin et l'isolement de nos vallées. Il est inacceptable qu'il faille près de 3 heures 30 minutes pour relier Gap à Marseille en TER – un temps de trajet qui rend le rail non compétitif et inopérant pour le quotidien des usagers. Il est tout aussi crucial de garantir la pérennité et la modernisation d'axes vitaux, comme la ligne historique du train de nuit Briançon-Paris, qui représente souvent le seul lien accessible pour des milliers d'habitants avec la capitale et le reste du pays.

Cette situation est le reflet d'une vision libérale et métropolitaine qui considère les services publics en milieu rural comme des charges plutôt que des piliers de la cohésion nationale.

Nous, Jeunes Socialistes des Hautes-Alpes, refusons la fatalité de cet enclavement. Nous exigeons de notre mouvement une prise de position ferme, inscrivant le Droit à la Mobilité comme un principe fondamental de la République Sociale et Écologique.

Nous Jeunes Socialistes des Hautes-Alpes, appelons par cette contribution à la prise en compte des mesures suivantes dans les orientations du mouvement pour la montagne et les territoires ruraux :

- Sanctuariser et moderniser les lignes ferroviaires considérées comme « d'équilibre du territoire », en assurant la pérennité du train de nuit et des liaisons inter-régionales essentielles (telles que le Briançon-Paris).
- Exiger un Plan d'Investissement National visant à réduire significativement les temps de trajet sur les liaisons régionales majeures (comme l'axe Gap-Marseille), pour rendre le rail compétitif et attractif.
- Instaurer la gratuité totale des transports en commun régionaux pour toutes les personnes de moins de 25 ans, les étudiants, et les personnes aux revenus les plus faibles pour lutter contre la précarité et favoriser l'autonomie.
- Financer des services de transport en commun adaptés (bus, transport à la demande) avec un maillage territorial fin, garantissant la desserte des vallées et des bourgs isolés.
- S'assurer du respect d'une coordination totale des réseaux de transport (rail, bus, covoiturage) au niveau des collectivités pour créer des pôles d'échanges efficaces et faciliter l'intermodalité pour l'utilisateur.
- Soutenir le financement du développement massif de la mobilité douce et partagée (pistes cyclables sécurisées, covoiturage solidaire) afin d'offrir des alternatives concrètes et écologiques à la voiture individuelle.